

VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS

ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE

ETABLISSEMENT : LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

Acte n°53 2016-2017 CA 3/07/2017

Objet du voyage : ECHANGE LINGUISTIQUE

Dates : du 13 au 20/03/2018

Destination : CANARIES

Classes : 2nde Euro Esp

Nombre d'élèves : 20

Professeur responsable : M APARICIO

Nombre d'accompagnateurs : 2

Nom du voyageur : envol espaces

1) Indiquer le mode de prise en charge des frais des accompagnateurs : ressources propres

Conformément à la circulaire 2011-117 du 03 août 2011, il ne peut y avoir de gratuité pour les accompagnateurs, celle-ci devant bénéficier à l'ensemble des participants ; ce financement ne peut provenir de façon directe ou indirecte des familles et doit être financé par les subventions des collectivités locales et territoriales, de l'Etat ou de l'Union européenne, ou par les ressources propres de l'établissement

2) Vote de la participation des familles par le CA (montant par élève) : 400,00

3) BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES	Total	RECETTES	Total
VOYAGISTE ou AGENCE	6970,00	PARTICIPATION DES FAMILLES	
		Nombre élèves 20	
		Montant par élèves 400,00 €	8 000,00 €
Assurance annulation	266,26	SUBVENTIONS	
TRANSPORTS	1068	Etat	0
		Collectivités territoriales	0
		Autres (préciser)	0
HEBERGEMENT	480,00 €	DONS	
		FSE élèves	0
Entrées, visites	600,00 €	accompagnateurs	0
		Autres (préciser) élèves	
		accompagnateurs	
Frais divers	25,74	AUTRES RESSOURCES PROPRES	
			0
		BUDGET EPLE part accompagnateurs	1410,00
TOTAL DES DEPENSES	9 410,00	TOTAL DES RECETTES	9 410,00 €

4) Calcul du coût par personne : (total des dépenses / nombre de participants)

La participation des familles par élève ne doit pas être supérieure au coût par élève.

Coût par élève 427,7272727 Coût par accompagnateur 705,00

5) Régie (oui / non) : NON Si oui, montant de la régie : 2173,74
Nom du régisseur

6) Vote d'une charte des voyages (oui / non) : OUI

7) Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties / voyages (oui / non) : OUI